

Nombre de membres :
- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 15
- pouvoirs : 2
- absents : 8
- prenant part à la délibération : 17

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

Date de la convocation : 21 septembre 2023 - **Date de l'affichage :** 02 octobre 2023

Membres Présents :

ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, GROS Vincent LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, PIEYRE Laurence, RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

Membres ayant donné procuration : APARICIO Cloé à RUY-BERGEON Anaïs, LUNARDI Karine à ASTROLOGI Tenessy

Membres absents :

CONGE Pascal, DEVOT Sylvie, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, URSCH Jacky

Mme Dominique LONVIS est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2023_26 - Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 10 juillet 2023

Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions qui ont été prises, depuis la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2023, dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée à Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet	Fournisseurs ou bénéficiaires	Montant	Durée
2023_13	30/06/2023	Signature d'un contrat de cession	MORA VOCIS (Sommières)	2 100.00 € TTC	15 décembre 2023
2023_14	22/08/2023	Fournitures de repas en liaison froide pour la cantine scolaire de la commune historique de Saint Christol	ELIOR	Repas maternelle : 3.313€ TTC Gouter : 0.58€ TTC Repas primaire : 3.682€ TTC	Jusqu'au 31 aout 2026

				Gouter : 0.58€ TTC Repas adulte : 4.304€ TTC	
2023_15	22/08/2023	Demande de subvention Réhabilitation d'un bâtiment communal (Maison Quet Etage)	Conseil départemental de l'Hérault	33 069.35 € (projet 41 336.69€)	
2023_16	29/08/2023	Attribution maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants de 20 places	SASU GRENIER (Saint Clément de Rivière)	Tranche ferme : 71 744.64€ TTC Tranche optionnelle : 19 380€ TTC Total : 91 124.64€ TTC	De la date de notification à la date de réception d'achèvement du délai de garantie

Le conseil municipal prend acte

M. le Maire

Jean-Jacques ESTEBAN



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.